

# NOU[S]VELLES

ÉDITO [1] – MON JOB AU CSP [2-3] – ACTU [3] – BRÈVES [4] – EXTRAIT RAPPORT D'ACTIVITÉS ET COMPTES 2018 [FEUILLET ORANGE]



## SUR LE TERRAIN DEPUIS 55 ANS

### (ÉDITO)

Pour marquer le cap des 55 ans du CSP, nous voulions être proches des gens. Une proximité rendue possible grâce au stand présentant nos activités de manière ludique, décalée et décontractée à Festi'neuch (page 4). Quatre jours de partage, un beau cadeau d'anniversaire pour tous. Nos 55 années d'expériences accumulées constituent un atout qui ne doit pas nous faire oublier de remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier en écoutant les besoins sociaux de la population. Les défis actuels ne manquent pas: contribuer à la réussite du dispositif de lutte contre le surendettement que le Conseil d'Etat s'apprête à présenter au Grand Conseil; confirmer notre mission de soutien juridique pour les requérants d'asile, au travers du mandat qui vient de nous être confié par la Confédération (page 3); apporter notre pierre à l'édifice de l'insertion professionnelle en mettant à disposition, "à notre Echelle", nos compétences dans le domaine de la migration; terminer la rénovation en cours de la grange de la Joliette qui accueillera notre boutique seconde main; et enfin mener à bien la reprise du programme "Ressources", programme de développement personnel destiné aux bénéficiaires de l'aide sociale, qui vient de nous être confié par le Service de l'action sociale. Message du 55e reçu 5 sur 5!

Pierre Borer

Directeur du CSP du canton de Neuchâtel

## MON JOB AU CSP

**Belle étape pour Mélanie Müller-Rossel : 25 ans au CSP, soit la moitié de sa vie! Nous lui avons demandé de partager son gâteau d'anniversaire avec les lecteurs des NOU[S]VELLES en relatant quelques tranches de vie...**



J'ai 25 ans et je viens d'être engagée au CSP comme juriste du secteur de la procédure d'asile. La loi sur l'asile n'existe en Suisse que depuis 15 ans, le nombre de dossiers à suivre en procédure et de réfugiés dont le CSP a la charge est petit: le secteur migration est composé de 4 personnes en tout ! Mon travail va être de défendre les droits des plus précarisés de ce monde et de traduire en mots et en arguments juridiques ce qu'ils ont à dire pour expliquer leur besoin d'être protégés. Je suis convaincue que la société et le système légal suisses sont traditionnellement prêts à faire preuve d'ouverture. Je débute mon activité alors que le génocide au Rwanda fait rage, que les Balkans sont en feu et la confrontation avec les récits qui me sont apportés est rude; je découvre les massacres, les tortures, les violences inouïes, les viols, les victimes traumatisées.... Et je prends conscience que l'idéal de fraternité et de bienveillance ne va pas de soi, ni dans le monde en général, ni en Suisse. Les années passent, les guerres

et les dictateurs aussi. A peine un conflit s'apaise qu'un autre s'embrase, avec toujours les mêmes conséquences: des personnes fuyant pour sauver leur vie, abandonnant tout ce qu'ils étaient auparavant. Afrique, Moyen-Orient, Europe de l'Est, Asie, aucun répit! J'ai 35 ans et je suis dans le doute. Ces dernières années, la loi sur l'asile a subi de manière incessante des révisions qui toutes allaient dans le sens de réduire l'accès à une procédure permettant de demander une protection. Les réfugiés pourtant officiellement reconnus voient leurs droits être restreints. Je me questionne aussi sur l'état de notre société et ce qui a permis l'arrivée au Conseil fédéral d'un politicien au discours sur l'asile démagogique bien rodé. Le travail du CSP dans ce domaine est contesté de tous les côtés: pour les uns, nous en faisons trop au détriment, croient-ils, des Suisses, pour d'autres, nous ne sommes pas assez militants.

Le CSP me confie la responsabilité de l'ensemble du domaine de la Migration et donc aussi de la prise en charge des réfugiés reconnus par la Confédération en tant qu'autorité d'aide sociale et d'aide à l'intégration. Ma vision de l'asile se complète et je prends conscience de la complexité du sujet. Je perçois l'après, le chemin à parcourir depuis l'octroi d'une protection et l'indispensable nécessité de rappeler qu'être réfugié entraîne autant de droits que d'obligations. Dont celle, quoi qu'on en dise, de s'intégrer socialement et si possible professionnellement.

J'ai 45 ans et la crise migratoire a lancé sur les routes un million de personnes, dont une petite partie arrive en Suisse. Et beaucoup de mineurs non-accompagnés, soit des enfants qui arrivent seuls en Suisse demander une protection. Ces enfants sont jeunes, certains très jeunes (10-12 ans). Je m'insurge contre le fait que la procédure appliquée aux enfants soit

la même que celle dévolue aux adultes. Des heures d'audition, des questions inadaptées, une non prise en compte du stade de développement de l'enfant ni même des motifs d'asile spécifiques qu'il peut présenter. C'est choquant et je me bats pour que les enfants soient mieux protégés. Une décision de principe du Tribunal administratif fédéral couronne favorablement mon combat.

J'ai 50 ans et je viens de fêter mes 25 années au service du CSP. J'ai rencontré des milliers de personnes, aucune ne se ressemblait. Je pourrais vous parler de cette jeune adolescente africaine mariée de force à 11 ans, de cet homme très âgé qui a combattu les Talibans aux côtés du commandant Massoud, de cette femme torturée et violée dans les geôles syriennes. J'ai vu de vraies joies, je peux me souvenir de sourires qui illuminent. Et qui consolent de certains silences, regards résignés ou pleurs qui m'ont profondément marquée. Je pourrais vous parler des personnes auxquelles j'ai dû expliquer avec honnêteté qu'elles n'avaient aucune chance d'obtenir l'asile en Suisse, de celles que j'ai essayé d'aider sans succès, et des réussites aussi.

Dans le monde, de nombreux conflits sont en cours, d'autres sur le point d'exploser. En Europe, l'extrême droite gagne du terrain. En Suisse, la loi sur l'asile vient à nouveau d'être révisée totalement. La Confédération et les cantons se mobilisent enfin pour mettre en place des moyens et des outils favorisant l'intégration des migrants liés à l'asile et le CSP participe à ces réflexions passionnantes. Nous allons nous adapter, comme toujours, et défendre l'idée selon laquelle chaque personne rencontrée a droit à une écoute, de l'information et des conseils objectifs, de l'aide si cela se justifie en vertu de la loi, et du respect. Et nous allons garder aussi un discours et un positionnement bienveillant mais

réaliste, et une certaine exigence pour que les réfugiés se mobilisent pour trouver leur autonomie. La paix sociale est à ce prix.

Il m'est fondamental pour finir, d'évoquer mes collègues : aujourd'hui, le secteur Migration est une équipe de 17 personnes, juristes, assistants sociaux, conseil-

lères en insertion, secrétaires comptables et bien sûr nous ne serions rien sans notre direction et les collègues des autres secteurs. Je suis reconnaissante et admirative chaque jour du travail réalisé par cette équipe formidable capable autant de resserrer les liens dans les moments difficiles, que

de partager les situations drôles et cocasses. C'est une force qui nous sera indispensable pour mener ensemble au mieux les combats qui nous attendent encore !

**Mélanie Müller-Rossel**  
Juriste et responsable du domaine  
Migration

## [ACTU] CONSEIL ET REPRÉSENTATION JURIDIQUE DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE D'ASILE ÉTENDUE - NOUVEAU MANDAT POUR LE CSP

La procédure en matière d'asile a subi d'importantes modifications, qui sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2019. L'objectif premier est de réduire la durée de traitement des demandes d'asile à 140 jours en principe. Ce but est en soi tout à fait louable, puisque les requérant-e-s d'asile pouvaient par le passé attendre des années avant qu'une décision – positive ou négative – ne soit rendue par les autorités. La réduction des délais de procédure crée toutefois un biais non négligeable. Le temps d'analyse des dossiers étant drastiquement réduit, ils ne peuvent, selon les cas, pas être examinés avec toute la diligence requise. En outre, les requérant-e-s d'asile disposent de moins de temps pour parvenir à réunir les preuves nécessaires à leur défense, preuves souvent très difficiles à rassembler, pour ne pas dire impossibles, en fonction du pays de provenance. Pour tenter de parer à cette problématique, une assistance juridique gratuite est proposée aux requérant-e-s d'asile dans les centres fédéraux et lors de leur attribution dans les cantons.

Le CSP, fort de sa très longue expérience dans le domaine de la défense des droits des requérant-e-s, a souhaité pouvoir s'intégrer dans ce nouveau système pour garantir à terme une meilleure représentation des migrant-e-s. Nous avons par conséquent répondu à l'appel d'offre de la Confédération. Un mandat exclusif pour le Canton de Neuchâtel nous a ainsi été octroyé pour

le suivi des dossiers des personnes attribuées dans notre canton. Nous nous réjouissons de la confiance ainsi témoignée. Ce mandat est délimité de manière restrictive à des actes considérés comme déterminants par le Secrétariat d'Etat aux migrations. Ces actes ne sont pas suffisants pour assurer une défense adéquate, raison pour laquelle le travail déployé par le CSP va bien en-delà de ce qui est demandé, ceci sans rémunération aucune. Ayant toujours eu à dessein de suivre dans leur intégralité l'instruction des dossiers des requérant-e-s, le CSP a en effet à cœur de pouvoir continuer de travailler dans ce sens, en leur garantissant le temps nécessaire pour ce faire, le mandat confié étant défini trop strictement par rapport aux prestations essentielles à accomplir.

L'octroi de ce mandat, conjugué avec le fonctionnement habituel du CSP, a eu pour effet de renforcer les excellents contacts que nous avons avec les différent-e-s intervenant-e-s du domaine de l'asile dans le canton de Neuchâtel.

Notre travail pour la défense des droits des migrant-e-s est ainsi indemne et se fait en toute indépendance, tant pour les dossiers pour lesquels le CSP est accrédité par la Confédération que pour ceux dont les demandes d'asile ont été déposées avec le 1<sup>er</sup> mars 2019.

**Aurélien Planas, avocate**  
Secteur procédure requérant-e-s  
d'asile du CSP NE



**QUAND LA DETTE DE TROP MÈNE  
À L'EXPULSION, QUE FAIRE ?  
ABANDONNER ?**

**VOTRE DON CHANGE LA DONNE**

5 FR\$

OUVREZ L'APP TWINT  
ET SCANNEZ UN QR  
CODE CI-CONTRE  
OU RDV SUR CSP.CH

10 FR\$

TWINT

**CSP**  
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

## [ACTU] FESTI'CSP

Pour fêter ses 55 ans, le CSP du canton de Neuchâtel a décidé de marquer le coup en étant présent au mois de juin au milieu des 50'000 spectateurs de Festi'neuch. Pour accueillir les festivaliers: une tente aménagée et décorée avec un salon, des meubles et des lumières seconde main, des tapis, des transats et objets d'artisanat fabriqués par le secteur insertion de la Joliette. Un lieu où chacun-e pouvait se poser (ou reposer), tout en jouant aux différents quizz proposés: Quizz musical, avec au choix une playlist "1964" (année de la création du CSP), "Enfants et ados", "Musiques du Monde" et "Artistes Festi'neuch". Les gagnants recevaient un bon pour nos boutiques seconde main et pouvaient ainsi constater qu'avec peu d'argent, ils pourraient acheter beaucoup! Un Quizz CSP était aussi proposé, avec des questions à réponses multiples, parfois déjantées. Pour y répondre, les participants avaient la possibilité de découvrir



les panneaux présentant nos différents secteurs. Les photos de ces panneaux avaient pour l'occasion été customisées... Les observateurs auront donc découvert Ben Harper et Kery James participant à une consultation juridique, Sophie Hunger comme assistante sociale du secteur réfugiés, Zazie visitant une boutique seconde main, et même Patty Smith et Gaëtan Roussel en consultation conjugale! La tenue de ce stand a été incontestable-

ment une belle expérience qui a attiré beaucoup de personnes, notamment des jeunes. Ambiance amicale, chaleureuse, décontractée. Nous remercions Festi'neuch pour son accueil, ainsi que l'équipe du CSP et les participants de la Joliette au montage et démontage, tous œuvrant bénévolement durant ces quatre jours.

Pierre Borer

## [BRÈVES]

### Journée des 4 CSP

Réunissant près de 200 collaboratrices et collaborateurs des quatre CSP, cette journée mise sur pied tous les trois ans a été organisée par le CSP Vaud. Après une matinée consacrée aux enjeux et défis de l'intégration dans le canton de Vaud et dans la commune de Renens, les participants ont été emmenés dans une balade guidée à travers l'Ouest lausannois. Belle réussite!

### AG de CSP.ch

L'association CSP.ch réunit les quatre CSP. Après 6 ans de présidence accomplie avec brio, Alain Bolle, directeur du CSP Genève, a demandé à être déchargé de

cette fonction. C'est le directeur du CSP Neuchâtel, Pierre Borer, qui prend le relais.

**Les parents, dont l'enfant a terminé sa formation/apprentissage** cet été ou qui ne sera plus en formation au 31.12.2019, ne pourront plus déduire de charges liées à cet enfant dans leur déclaration d'impôt 2019. Après la taxation définitive, le montant de l'impôt 2019 sera donc plus élevé. Pour éviter toute déconvenue, demandez la réadaptation de vos tranches courantes auprès du service des contributions.

**Afin d'éviter un retard fiscal**, dès votre premier salaire, annon-

cez-vous auprès du service des contributions pour connaître le montant de l'impôt à payer et demandez des bordereaux pour son règlement.

**Dès 18 ans**, les jeunes en formation doivent déposer eux-mêmes leur demande de subsides (aide au paiement des primes d'assurance maladie) auprès du GSR de leur commune. Chaque année, ils doivent impérativement apporter leur attestation de formation pour le renouvellement de l'aide.

**Imprimé sur papier respectant l'environnement, certifié aux normes FSC (gestion durable des forêts)**

## [CONTACTS]

### CSP NEUCHÂTEL

Rue des Parcs 11, case postale  
2002 Neuchâtel 2  
032 886 91 00  
csp.neuchatel@ne.ch

### CSP LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Temple-Allemand 23  
2300 La Chaux-de-Fonds  
032 886 91 00  
csp.neuchatel@ne.ch  
[www.csp.ch](http://www.csp.ch)

### CCP 20-4713-9

IBAN CH37 0900 0000 2000 4713 9

### BOUTIQUE NEUCHÂTEL

La Grande Puce  
Rue des Sablons 48  
Lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

### BOUTIQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Le Vieux-Puits  
Rue du Puits 1  
Lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

### BROCANTE LA JONCHÈRE

Fermé pour cause de rénovation

### RAMASSAGE À DOMICILE (gratuit)

**DÉBARRAS D'APPARTEMENTS (sur devis)**  
032 886 91 50

## [IMPRESSUM]

### ÉDITION NEUCHÂTEL

#### Editeur responsable

Centre social protestant  
Neuchâtel  
Rue du Temple-Allemand 23  
2300 La Chaux-de-Fonds  
032 886 91 00  
csp.neuchatel@ne.ch

#### Impression

Imprimerie de l'Ouest SA  
Cormondèche

#### Ont collaboré à ce numéro

Laure Godat, Aurélie Planas,  
Mélanie Müller-Rossel

#### Photos

CSP

#### Conception

Buxum-communication.ch

#### Rédaction et réalisation

Pierre Borer, Olivier Salvi

## EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 DU CSP

Rapport complet : <https://csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/>  
La version papier peut être obtenue auprès de notre secrétariat, tél. 032 886 91 00

**Extrait du Billet du Directeur**

*Le CSP est riche... Par ses différents domaines d'intervention offerts à la population neuchâteloise, et par la richesse d'une équipe sans cesse en quête d'améliorations !*

**Fusion de la Fondation de la Joliette avec la Fondation du CSP.** Jusqu'ici, le CSP était locataire du merveilleux bâtiment de la Joliette, qui accueille le secteur insertion et la boutique de la Jonchère. Poursuivant un but social, la Fondation de la Joliette, qui gérait cette maison, a décidé de transmettre le flambeau au CSP. C'est ainsi que le CSP est désormais propriétaire des lieux, bénéficiant désormais d'un bel outil de travail lui permettant de développer son projet de rénovation de la grange abritant la boutique, tout en créant des synergies avec le secteur d'insertion sociale et professionnelle.

**10 ans d'accueil collectif** au secteur social-prévention et désendettement. Ce type d'approche a largement fait ses preuves. Nous nous réjouissons que désormais d'autres services s'y intéressent. Pour l'utilisateur, c'est incontestablement un atout !

**Développement des modules d'autonomisation du secteur réfugiés**, dont le but est de sensibiliser les réfugiés bénéficiaires de l'aide sociale sur les aspects de la vie quotidienne en Suisse, et de leur permettre de devenir acteurs de leur vie sociale, administrative et professionnelle en Suisse. La mise en œuvre de ses modules a débuté et s'avère prometteur.

De nombreux défis et chantiers sont dans le pipe-line du CSP : développement de l'insertion professionnelle, mise en place d'un nouveau mandat dans le cadre de notre Service dettes, amélioration de l'offre de notre secteur de consultation conjugale, développement de nos interventions dans le domaine de la prévention à l'endettement des jeunes, dé-

veloppement du secteur vente seconde main avec la rénovation de la grange de la Joliette. Je tiens ici à remercier chaleureusement nos fidèles partenaires publiques et privés, ainsi que nos donateurs pour leur indispensable soutien, le Conseil de Fondation du CSP et son président, nos formidables bénévoles, les collaboratrices et collaborateurs du CSP pour leur engagement constant, leur dévouement et leur enthousiasme.

**Pierre Borer, directeur du CSP**

## PRESTATIONS 2018 EN BREF

**Secteur social – Prévention et désendettement**

2018 = 10 ans d'accueil collectif ! Près de 500 accueils collectifs ont été organisés, réunissant plus de 2000 personnes. Intéressées par la dynamique opérée par ce type d'accueil, plusieurs institutions réfléchissent à sa mise en place. Au chapitre de l'endettement, les dettes fiscales continuent de se hisser au haut du classement, représentant plus du tiers du total des créances enregistrées et touchant plus de 70 % des situations. Les arriérés de primes d'assurance maladie arrivent en 2e position.

**Les Ficelles du Budget**

960 jeunes ont participé aux Cash-Cash parties organisées par le CSP dans plusieurs écoles du canton. Ces ateliers de prévention à l'endettement suscitent un intérêt croissant de la part des écoles, mais également des lieux de formation professionnelle. Un stand de sensibilisation à l'endettement a également pris ses quartiers dans le cadre de Capa'cité à Neuchâtel. Sous la forme d'un jeu, cette activité a suscité l'intérêt de nombreux jeunes et de moins jeunes !

**Secteur juridique**

460 personnes ont fait appel à la permanence téléphonique et 120 nouveaux dossiers ont été ouverts. 10 % du temps de travail des juristes est en outre consacré aux autres collègues et assistants sociaux du CSP pour les aider à résoudre les problèmes juridiques qu'ils rencontrent dans leurs dossiers. Cette collaboration intersectorielle est intéressante et très utile pour les usagers qui bénéficient ainsi du regard de plusieurs spécialistes.

**Secteur insertion de la Joliette**

La Joliette a accueilli 87 personnes. Suite à la fusion avec la Fondation de la Joliette, le CSP est devenu propriétaire des lieux, ce qui constitue une garantie supplémentaire de stabilité. Soucieux du développement durable, l'atelier Espace Vert a développé une méthode de permaculture. La Joliette est un lieu particulièrement adapté au processus de renforcement de l'estime de soi car elle permet aux personnes de redécouvrir des compétences et de consolider des savoirs (savoir-être et savoir-faire) indispensables à la vie en société qui est une étape préalable indispensable à une réinsertion sociale et/ou professionnelle durable. L'accompagnement personnalisé permet de faire évoluer favorablement la situation des participants.

**Secteur conjugal**

102 dossiers ont été suivis, soit 363 entretiens. 71 % des personnes sont d'origine suisse, 20 % d'un pays européens et 9 % d'un pays extra-européens. Les couples ayant moins de 5 ans de vie commune représentent la majorité de notre clientèle (32 %). 22 % sont mariés depuis 5 à 10 ans et 30 % ont 10 à 20 ans de vie de couple. Il est aussi réjouissant de constater que les jeunes couples viennent consulter. Nous pouvons ainsi faire un travail de prévention concernant la gestion de leur couple parental et conjugal.

**Secteur requérants d'asile**

305 personnes ont bénéficié de la permanence sans rendez-vous et 183 dossiers (provenant principa-

lement d'Erythrée, d'Afghanistan et de Somalie) ont été suivis juridiquement, dont 17 mineurs non accompagnés. Nous accueillons toute personne afin de lui offrir informations et conseils, quel que soit le stade de sa procédure et la problématique qu'elle rencontre. Nous n'intervenons cependant sur le plan juridique que dans les cas qui le justifient. Une journée de formation sur le domaine de l'asile en Suisse a été mise sur pied, réunissant 34 participant-e-s, essentiellement des bénévoles œuvrant dans le domaine de l'asile.

**Secteur réfugiés statutaires**

92 nouvelles personnes ont été suivies et 42 nouveaux dossiers de réfugiés nous ont été attribués. Les nationalités les plus représentées sont l'Érythrée, la Syrie et l'Afghanistan. À fin décembre 2018, notre secteur suivait 693 personnes au total. L'introduction des modules d'autonomisation des réfugiés, développé par notre équipe, est en cours.

**ECHELLE - programme d'intégration professionnelle pour réfugiés**

ECHELLE a poursuivi ses activités de conseil en insertion pour les réfugiés et personnes admises provisoirement via le mandat initial du COSM et les mandats spécifiques CISP et MyConnection. A relever que 24 jeunes (entre 20 et 30 ans) ont débuté une formation certifiante (AFP ou CFC) en août 2018, dans des domaines aussi variés que la mécanique automobile ou industrielle, l'horlogerie, divers secteurs du bâtiment, la santé/social, la restauration, etc.

**Secteur ramassage et boutiques**

Notre équipe ramassage et boutique, secondé par une septantaine de bénévoles, a vendu pour plus de CHF 670'000.- de matériel seconde main, alors que le service de débarras d'appartement a rapporté près de CHF 93'000.-. Le projet de rénovation de la brocante de la Joliette est sous toit et les travaux débutent en 2019, grâce notamment au soutien important de la Loterie Romande (CHF 500'000.-).

## COMPTES DE L'EXERCICE 2018 DU CSP NEUCHÂTEL

	Exercice 2018	Exercice 2017		Exercice 2018	Exercice 2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>					
<i>Subventions et donations</i>					
<b>EREN et Paroisses</b>	286'000.00	302'854.00	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>544'619.09</b>	<b>209'560.48</b>
<b>Etat de Neuchâtel</b>			Résultat financier	-196'956.47	191'427.97
Contrat de prestations	184'550.00	206'000.00	Produits extraordinaires	3'794.05	400.00
Service dettes	240'000.00	240'000.00	Charges extraordinaires	-61'200.00	0.00
Service consultations conjugales	108'000.00	82'400.00	Produits des immeubles	36'600.00	
Indemnisation dossiers réfugiés	1'114'000.00	1'109'500.00	Charges des immeubles	-30'151.50	
			Amortissement immeubles	-9'000.00	
<b>Facture sociale harmonisée</b>	30'350.00	33'900.00			
<b>PHILIP MORRIS INTERNATIONAL SA</b> : secteur social	76'553.40	74'824.00	<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>	<b>287'705.17</b>	<b>401'388.45</b>
<b>EPER</b> : secteur requérants d'asile	65'000.00	65'000.00	Attribution au capital des fonds	-621'904.35	-368'069.91
<b>COSM</b> : Programme ECHELLE	149'200.00	210'000.00	Utilisation du capital des fonds	336'307.56	57'055.35
Programme CISP	125'140.00	125'140.00	Réserve de fluctuation La Joliette	0.00	7'587.05
Programme MyConnection	81'250.00	11'000.00			
<b>SERVICE DE L'EMPLOI</b> :			<b>Résultat annuel avant attribution aux réserves</b>	<b>2'108.38</b>	<b>97'960.94</b>
secteur insertion de la Joliette-CSP	514'237.95	499'968.00	Utilisation/Attribution réserve recapitalisation Prévoyance	0.00	30'000.00
<b>PRESTATIONS DIVERSES</b>	241'856.60	342'617.80	Attribution réserve développement secteur vente	0.00	-100'000.00
<b>LOTERIE ROMANDE-Commission neuchâteloise</b>	500'000.00	45'000.00			
<b>DONS</b>			<b>RÉSULTAT ANNUEL APRÈS ATTRIBUTION</b>		
Amis du CSP	190'698.10	164'713.10	<b>AUX RÉSERVES</b>	<b>2'108.38</b>	<b>27'960.94</b>
Campagne de Mars	57'822.33	68'740.80			
Budget des autres	40'645.01	51'760.60			
Dons in memoriam	14'300.55	4'582.57			
Dons et Legs	18'095.07	9'000.00			
Contributions clients	43'634.80	37'876.00			
<b>BOUTIQUES ET DÉBARRAS</b>	762'973.35	781'160.86			
<b>LA JOLIETTE</b>	123'244.50	149'822.45			
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>4'967'551.66</b>	<b>4'615'860.18</b>			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
<b>Contributions et donations versées</b>					
Budget des autres	42'979.10	49'665.65			
Campagne de Mars	407.60	426.80			
Amis du CSP	12'698.10	13'608.75			
Fonds Privé	43'928.25	42'913.45			
Ramassage et Boutiques	7'878.10	7'205.75			
Joliette	86'867.78	108'116.47			
Charges de personnel	3'565'217.15	3'568'906.05			
Loyers	165'720.00	165'724.80			
Electricité et entretien	45'594.26	53'786.25			
Frais d'entretien, équipements	98'918.90	29'790.70			
Frais de véhicules	44'169.85	41'355.20			
Bureau et Administration	61'788.07	80'801.20			
Frais informatiques	116'059.55	126'256.40			
Assurances	13'590.65	12'701.40			
Frais de publicité	71'726.69	68'000.38			
Frais divers	21'877.02	24'040.45			
Amortissement	23'511.50	13'000.00			
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>4'422'932.57</b>	<b>4'406'299.70</b>			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>544'619.09</b>	<b>209'560.48</b>			

Les comptes complets  
et le rapport d'activité 2018 sur :  
<https://csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/>

